

L'an deux mil dix-sept, le trente-et-un juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Germain du Plain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Présents :

M. Alain DOULÉ, M. Jean-Yves DUMONT, M. Roger CUZIN, Mme Christine SARRE, Mme Monique FOYARD, Mme Mauricette DUBOIS, M. Jérôme DEBRUERE, Mme Valérie ZARAMELLA, Mme Sandra HAYOTTE, Mme Karine BIARD, M. Guillaume CHAUMONT.

Excusés : Mme Valérie FLATTOT, M. Hervé ALBRAN, Mme Patricia FONTENEAU, M. Richard POBANZ, M. Carlos PINTO, M. Alexandre FESCHET, M. Emmanuel GALOCHE.

Mme Valérie FLATTOT a donné pouvoir à Mme Christine SARRE.

Mme Monique FOYARD a été nommée secrétaire de séance.

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 juillet 2017.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2017 qui est adopté à l'unanimité (les membres absents lors de la séance ne prennent pas part au vote).

2 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

a) Droit de préemption urbain :

M. le Maire indique qu'il n'a pas exercé le droit de préemption urbain depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

3 - Régime indemnitaire du personnel communal - Complément à la délibération du 13 décembre 2016 (M. Roger CUZIN ne prend pas part au vote).

M. le Maire rappelle que l'assemblée a délibéré le 13 décembre 2016 sur les modalités de mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) applicable au personnel communal. Faisant suite à la parution des décrets d'application concernant les adjoints du patrimoine le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention complète la délibération initiale et approuve les modalités et les plafonds du RIFSEEP pour les adjoints du patrimoine, composée par une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA).

4 - Admission en non-valeur.

Sur demande de M. le Trésorier, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal décide l'admission en non-valeur de créances pour un montant total de 176,35 € et dit que la dépense correspondante sera inscrite au budget principal 2017.

5 - Remplacement des menuiseries cantine-maison pour tous 1^{er} étage - Attribution du marché.

Après mise en concurrence et analyse des offres, sur proposition de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'attribuer le marché de remplacement des menuiseries du bâtiment cantine scolaire (tranche ferme) pour un montant de 11 249 € HT et du bâtiment maison pour tous 1^{er} étage (tranche conditionnelle) pour un montant de 6 400 € HT, à la SARL menuiserie GUIGUE Père et fils, et autorise M. le Maire à signer le marché.

6 - Forêt communale - destination des coupes de bois pour l'exercice 2018 (rapporteur M. Jean-Yves DUMONT).

Suivant les propositions des services de l'ONF,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2018 (coupes réglées) de la parcelle n° 2 surface 2,46 ha (coupe irrégulière).

Et décide la destination des coupes réglées et non réglées de la forêt communale inscrites à l'état d'assiette de l'exercice 2018 comme suit :

1) VENTE sur pied des arbres de futaies affouagère par les soins de l'ONF et cession des taillis, houppiers, petites futaies et futaies de qualité chauffage de gros diamètre ou d'exploitation difficile.

2) CESSION par les soins de l'Office National des Forêts du bois de chauffage

2.1.- Prix de vente : 5,74 € le stère abattu et enstéré

2.2.- Délais d'exploitation :

* Abattage et façonnage : 15/04/2019

* Débardage : 30/10/2019

7 - Questions diverses :

M. le Maire fait part des remerciements pour les subventions de fonctionnement versées en 2017 de la Gaule San germinoise, du centre Georges Leclerc, du CFA bâtiment d'Autun.

Le Dr DELLINGER fait part à l'assemblée de ses remerciements pour la motion de soutien au CH MOREY pour son service cardiologie.

M. Guillaume CHAUMONT remercie pour les marques de sympathie témoignées à l'occasion de la naissance de son fils Augustin.

Le libre-service ATAC renouvelle sa demande d'ouverture du magasin en particulier pour les dimanches 23 et 30 décembre 2018. L'ouverture des dimanches 24 et 31/12/2017 a été accordée en 2017.

Etat d'avancement de certains dossiers :

Ecoles :

- o La peinture du couloir du bâtiment côté rue est en cours,
- o La commande pour les équipements de voirie pour neutralisation des places de stationnement a été attribuée à l'entreprise EUROVIA,
- o La modification des portails interviendra à partir de septembre,
- o La consultation des alarmes incendie et PPMS est en cours.

Mme Christine SARRE rappelle les travaux d'aménagement à la Maison pour tous : remise en peinture en régie d'un local - futur bureau des associations, locaux de l'ancienne bibliothèque en cours d'aménagement pour les associations.

M. Jean-Yves DUMONT indique que les travaux de voirie ont été réalisés par la communauté de communes Terres de Bresse, quelques dégradations ont eu lieu suite à des intempéries, l'entreprise est intervenue auprès des propriétés concernées.

Mme Christine SARRE précise que le prochain flash info sera consacré aux associations.

Calendrier :

CCAS	Lundi 18/09/2017 à 20h30
Conseil Municipal	Mardi 19/09/2017 20h30 sous réserve
Conseil Municipal	Jeudi 26/10/2017 20h30 sous réserve
Conseil Municipal	Mardi 21/11/2017 20h30 sous réserve

Mercredi 02/08/2017 14h30 Terrain communal derrière la salle des jeunes spectacle équestre compagnie ZALZAROS.

Mardi 29/08/2017 20h30 Maison pour Tous réunion préparation journée des associations.

Vendredi 01/09/2017 20h30 Ciné plein air stade Breuil (appel aux volontaires pour l'installation à partir de 17h30 horaire à confirmer).

Lundi 04/09/2017 18h00 Planning occupation salle des jeunes.

Samedi 09/09/2017 Salle des fêtes Journée des associations et 11h30 accueil des nouveaux habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire remercie les participants leur souhaite de bonnes vacances et lève la séance à 21h30.

La secrétaire de séance


Monique FOYARD


Le Maire, 
Alain DOULÉ

Affiché à la porte de la mairie,

le 02/09/2017

Le Maire,


Alain DOULÉ